



**Communauté de Communes
Airvaudais-Val du Thouet
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT**

**PROCES VERBAL SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 09 JUILLET 2020**

L'an deux mil vingt le neuf du mois de juillet à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Domaine de Soulièvres à Airvault, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET Président sortant.

26 présents + 3 pouvoirs (29 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Mattieu MANCEAU, Viviane CHABAUTY, Frédéric PARTHENAY, Frédérique DAMBRINE, Dominique GUILBOT, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Laurent FALACHO, Claudie VALET,
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Fabrice DURAND,
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Mathias DIXNEUF, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

3 pouvoirs :

- ✓ Gaëtan GARREAU a donné pouvoir à Lucette ROCHER
- ✓ Thierry BOUYER a donné pouvoir à Laurent FALACHO
- ✓ Jérôme GLORIAU a donné pouvoir à Fabrice DURAND

Excusés : Gaëtan GARREAU, Thierry BOUYER, Jérôme GLORIAU

Date de la convocation : Samedi 4 juillet ayant pour ordre du jour :

- *INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE*
- *ELECTION DU PRESIDENT*
- *DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS*
- *ELECTION DES VICE-PRESIDENTS*
- *LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL*
- *QUESTIONS DIVERSES*

Le Président sortant Olivier FOUILLET ouvre la séance et transmet la présidence de la réunion au doyen d'âge, Micheline REAU.

Mattieu MANCEAU est désigné Secrétaire de séance

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu l'arrêté préfectoral du 18 octobre 2019 constatant la représentativité au sein du conseil communautaire de la communauté de communes Airvaudais-Val du Thouet pour la période postérieure au prochain renouvellement général des conseils municipaux

Le doyen d'âge de l'assemblée communautaire, Micheline REAU prend la présidence de l'assemblée et après avoir constaté que la condition de quorum posée par l'article L.2121-17 du CGCT et modifiée par l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 est remplie.

Micheline REAU procède à l'appel nominal et a déclaré installer :

LES CONSEILLERS TITULAIRES

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Mattieu MANCEAU, Viviane CHABAUTY, Frédéric PARTHENAY, Frédérique DAMBRINE, Gaëtan GARREAU, Dominique GUILBOT, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Laurent FALACHO, Claudie VALET, Thierry BOUYER
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Fabrice DURAND, Jérôme GLORIAU
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Mathias DIXNEUF, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de St Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

LES CONSEILLERS SUPPLEANTS

- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Nicolas MENARD
- ✓ Commune d'Irais : Jérémy CHEVALLIER
- ✓ Commune de Le Chillou : Pascal ROCHARD
- ✓ Commune de Maisontiers : Claude FREGEAI

ELECTION DU PRESIDENT

Délibération n° 2020-041

Le Président doyen d'âge, explique que l'élection du Président suit les mêmes règles que celles prévues pour les conseils municipaux aux articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT : l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu alors à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le Conseil Communautaire désigne deux assesseurs : Maryse CHARRIER et Dominique BARREAU.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Après un appel à candidature, se déclare(nt) candidat(s) : Olivier FOUILLET
Il est procédé au déroulement du vote à bulletins secrets.

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 29
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
- Bulletins blancs ou nuls : 7
- Suffrages exprimés : 22
- Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

- Olivier FOUILLET : 22 voix

Olivier FOUILLET ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Olivier FOUILLET a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Olivier FOUILLET, nouveau Président de la Communauté de Communes Airvaudais - Val du Thouet remercie l'assemblée et exprime ses souhaits et projets pour les années à venir.

Olivier FOUILLET prend la présidence de l'assemblée.

DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Délibération n° 2020-042

Par vote à main levée et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire fixe à 5 le nombre de vice-présidents à élire.

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

↳ Élection du 1^{er} vice-président

Délibération n° 2020-043

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Après un appel à candidature, se déclare(nt) candidat(s) : Pascal BIRONNEAU
Il est procédé au déroulement du vote à bulletins secrets.

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 29
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
- Bulletins blancs ou nuls : 11
- Suffrages exprimés : 18
- Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

- Pascal BIRONNEAU : 18 voix

Pascal BIRONNEAU ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1^{er} vice-président et a été immédiatement installé.

Pascal BIRONNEAU a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

↳ Élection du 2^{ème} vice-président

Délibération n° 2020-044

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Après un appel à candidature, se déclare(nt) candidat(s) : Daniel ROBERT
Il est procédé au déroulement du vote à bulletins secrets.

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 29
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
- Bulletins blancs ou nuls : 9
- Suffrages exprimés : 20
- Majorité absolue : 11

Ont obtenu :

- Daniel ROBERT : 20 voix

Daniel ROBERT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2^{ème} vice-président et a été immédiatement installé.

Daniel ROBERT a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

↳ Élection du 3^{ème} vice-président

Délibération n° 2020-045

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Après un appel à candidature, se déclare(nt) candidat(s) : Frédérique DAMBRINE
Il est procédé au déroulement du vote à bulletins secrets.

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 29
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
- Bulletins blancs ou nuls : 9
- Suffrages exprimés : 20
- Majorité absolue : 11

Ont obtenu :

- Frédérique DAMBRINE : 20 voix

Frédérique DAMBRINE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 3^{ème} vice-présidente et a été immédiatement installée.
Frédérique DAMBRINE a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

↳ Élection du 4^{ème} vice-président

Délibération n° 2020-046

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Après un appel à candidature, se déclare(nt) candidat(s) : Monique NOLOT
Il est procédé au déroulement du vote à bulletins secrets.

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 29
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
- Bulletins blancs ou nuls : 8
- Suffrages exprimés : 21
- Majorité absolue : 11

Ont obtenu :

- Monique NOLOT : 21 voix

Monique NOLOT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 4^{ème} vice-présidente et a été immédiatement installée.
Monique NOLOT a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

↳ Élection du 5^{ème} vice-président

Délibération n° 2020-047

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Après un appel à candidature, se déclare(nt) candidat(s) : Hélène MARSAULT
Il est procédé au déroulement du vote à bulletins secrets.

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 29
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
- Bulletins blancs ou nuls : 13
- Suffrages exprimés : 16
- Majorité absolue : 9

Ont obtenu :

- Hélène MARSAULT : 16 voix

Hélène MARSAULT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 5^{ème} vice-présidente et a été immédiatement installée.
Hélène MARSAULT a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

PV sommaire affiché le 16 juillet 2020
Le Président,
Olivier FOUILLET